



Conseil européen Conseil de l'Union européenne

Déclaration de Porto

1. Nous soulignons l'importance que revêtent l'unité et la solidarité européennes dans la lutte contre la pandémie de COVID-19. Ces valeurs ont inspiré les citoyens européens dans la manière dont ils ont fait face à cette crise et sont également au cœur de notre projet commun et de notre modèle social distinctif. Plus que jamais, l'Europe doit être le continent de la cohésion sociale et de la prospérité. Nous réaffirmons notre engagement à œuvrer en faveur d'une Europe sociale.
2. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, les mesures rapides, globales et d'une importance décisive prises au niveau de l'UE et au niveau national ont permis de protéger des millions de vies, d'emplois et d'entreprises.
3. C'est ce même esprit d'unité et de solidarité qui a inspiré notre accord historique de juillet 2020 sur le cadre financier pluriannuel et l'effort de relance spécifique dans le cadre de Next Generation EU. À l'heure où nous accélérons les transitions écologique et numérique, cet investissement européen massif et les réformes qui y sont liées placeront fermement l'Union et ses États membres sur la voie de la transformation en vue d'une reprise équitable, durable et résiliente. Une reprise collective, inclusive, rapide et fondée sur la cohésion renforcera la compétitivité, la résilience, la dimension sociale et le rôle de l'Europe sur la scène mondiale.
4. Nous accueillons favorablement la conférence à haut niveau organisée par la présidence portugaise dans le contexte du sommet social de Porto et prenons acte de ses résultats. Le socle européen des droits sociaux est un élément fondamental de la relance. Sa mise en œuvre renforcera les efforts déployés par l'Union en vue d'une transition numérique, écologique et équitable, et permettra de réaliser une convergence sociale et économique ascendante et de faire face aux défis démographiques. La dimension sociale, le dialogue social et la participation active des partenaires sociaux ont toujours constitué le fondement d'une économie sociale de marché hautement compétitive. Notre attachement à l'unité et à la solidarité suppose également d'assurer l'égalité des chances pour tous et de veiller à ce que nul ne soit laissé de côté.
5. Comme le prévoit le programme stratégique de l'UE pour la période 2019-2024, nous sommes déterminés à continuer d'approfondir la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux au niveau de l'UE et au niveau national, dans le plein respect des compétences respectives et des principes de subsidiarité et de proportionnalité. Le plan d'action présenté par la Commission le 4 mars 2021 fournit des orientations utiles pour la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux, y compris dans les domaines de l'emploi, des compétences, de la santé et de la protection sociale.
6. Nous saluons les nouveaux grands objectifs de l'UE en matière d'emploi, de compétences et de réduction de la pauvreté ainsi que le tableau de bord social révisé proposés dans le plan d'action, qui permettront de suivre les progrès accomplis en vue de la mise en œuvre des principes du socle

des droits sociaux, en tenant compte des différentes situations nationales, et dans le cadre de la coordination des politiques dans le contexte du Semestre européen.

7. À l'heure où l'Europe se remet progressivement de la pandémie de COVID-19, la priorité sera de passer de la protection des emplois à la création d'emplois, et d'en améliorer la qualité, les petites et moyennes entreprises (y compris les entreprises sociales) jouant un rôle déterminant à cet égard. La mise en œuvre des principes énoncés dans le socle européen des droits sociaux sera essentielle pour assurer la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité pour tous, dans le cadre d'une relance inclusive. À cet égard, il convient de faire avancer les travaux législatifs et non législatifs pertinents au niveau de l'UE et au niveau des États membres.

8. Nous placerons l'éducation et les compétences au centre de notre action politique. Les transitions écologique et numérique offriront d'immenses possibilités aux citoyens européens, mais elles présenteront aussi de nombreux défis, qui réclameront davantage d'investissements dans l'éducation, la formation professionnelle, l'apprentissage tout au long de la vie, ainsi que dans le perfectionnement et la reconversion professionnels, de manière à stimuler les transitions professionnelles vers les secteurs où la demande de main-d'œuvre est croissante. Dans le même temps, les changements liés à la transformation numérique, à l'intelligence artificielle, au télétravail et à l'économie des plateformes nécessiteront une attention particulière en vue de renforcer les droits des travailleurs, les systèmes de sécurité sociale ainsi que la santé et sécurité au travail.

9. Nous sommes déterminés à réduire les inégalités, à défendre des salaires équitables et à combattre l'exclusion sociale ainsi que la pauvreté, en poursuivant l'objectif consistant à lutter contre la pauvreté des enfants et les risques d'exclusion pour les groupes sociaux particulièrement vulnérables, tels que les chômeurs de longue durée, les personnes âgées, les personnes handicapées et les sans-abri.

10. Nous intensifierons les efforts visant à lutter contre la discrimination et nous nous emploierons activement à combler les écarts entre les femmes et les hommes en matière d'emploi, de rémunération et de retraites ainsi qu'à promouvoir l'égalité et l'équité pour chacun dans notre société, conformément aux principes fondamentaux de l'Union européenne et au principe 2 du socle européen des droits sociaux.

11. Nous donnerons la priorité aux mesures destinées à soutenir les jeunes, qui ont été très durement touchés par la crise de la COVID-19, laquelle a profondément perturbé leur participation au marché du travail ainsi que leurs projets d'éducation et de formation. Les jeunes représentent une source indispensable de dynamisme, de talent et de créativité pour l'Europe. Nous devons faire en sorte qu'ils deviennent le vecteur de la relance verte et numérique inclusive afin qu'ils contribuent à édifier l'Europe de demain, notamment en tirant pleinement parti des possibilités qu'offre Erasmus+ pour favoriser la mobilité à travers l'Europe pour tous les étudiants et apprentis.

12. Nous soulignons qu'il importe de suivre de près, y compris au plus haut niveau, les progrès accomplis en vue de la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux et des grands objectifs de l'UE fixés pour 2030.

13. Nous saluons, en tant qu'autre succès du dialogue social européen, le fait que les partenaires sociaux européens aient élaboré une proposition conjointe relative à un ensemble alternatif d'indicateurs permettant de mesurer les progrès économiques, sociaux et environnementaux, qui viendrait compléter le PIB en tant que mesure du bien-être au service d'une croissance inclusive et durable.